

**AVIS RENDU PAR LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION  
D'APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL  
REUNIE LE 29 JUIN 2017**

Référence : avis d'appel à projet DPAPH n°2017-01 publié au recueil des actes administratifs du Département le 1<sup>er</sup> février 2017

Objet : création de 300 places en résidence autonomie

La commission donne l'avis de classement suivant par 7 voix pour et 1 abstention.

- 1- Habitat Pluriel MIRAMAS
- 2- Association « Les Jardins de Sainte Sophie » Sud Génération Foyers - AIX EN PROVENCE
- 3- Résidence EDENIS - Association EDENIS -MARTIGUES
- 4 Association « Les Jardins de Laurine » Sud Génération Foyers PLAN DE CUQUES
- 5 Association « Les Jardins de Sainte Victoire » Sud Générations Foyers FUVEAU
- 6 Association La Croix Rouge Française 13014 MARSEILLE
- 7- Les Terrasses Horizon Bleu - Groupe MEDEOS 13014 MARSEILLE
- 8 Association « Les Jardins de Victoria » Sud Générations Foyers PEYNIER
- 9- Association Entraide PEYNIER
- 10- Les Jardins des Cardalines – ISTRES
- 11 CCAS AIX EN PROVENCE
- 12 - Foyer Sainte Emilie – FED'ES – 13010 MARSEILLE
- 12- FAF – UPAA – Les Cannes Blanches – 13013 MARSEILLE

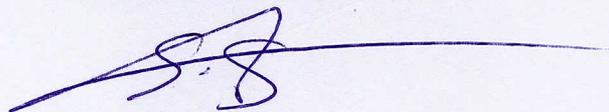
Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise par la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Cet avis est publié au recueil des actes administratifs du Département et sur le site internet du Département.

Fait à Marseille, le 29 juin 2017

La Présidente de la commission



Sandra DALBIN